

**COMPTE-RENDU DE LA VISITE « LA FERME DES 1000 VACHES »**  
**Lieu-dit le Bout du Monde près d'Abbeville (Somme)**  
**Mercredi 6 juin 2018**

Après la conférence de Didier Namont « bien nourrir les plantes pour bien nourrir les hommes » le 4 octobre 2017 ; la visite du lycée agricole du Paraclet le 17 octobre 2017 ; la conférence de Magali Delcroix sur le thème « la colonie d'abeilles domestiques » le 7 avril 2018 ; cette journée organisée par André Desreumaux poursuit le cycle d'information autour des débats qui existent dans la société sur l'agriculture lato sensu.

Organisés en co-voiturage, nous étions 37 participants. Nous avons rendez-vous à 10 heures au restaurant « l'aérodrome de la baie de Somme » à Buigny Saint Maclou. Après un café d'accueil, Monsieur Dessaivre, fils et petit-fils d'agriculteur et conseiller d'élevage honoraire à la Chambre d'Agriculture de la Somme accompagné de Vincent, guide de la « ferme des 1000 vaches » ont présenté l'historique de la ferme.

En pleine crise du lait en 2009, Michel Ramery fondateur d'une entreprise du BTP et fils d'agriculteur s'associe à des producteurs autour d'Airaines (dont Michel Welter) au sein d'une société civile laitière « Lait Pis Carde » pour mettre en commun leurs cheptels. Le projet aura mis six ans à se concrétiser. La première traite a lieu le 13 septembre 2014 avec un troupeau de 150 vaches. M. Ramery est le gérant de la Société Civile d'Exploitation Agricole « côte de la justice » créée en octobre 1994. Michel Welter, est le directeur de la « ferme des 1000 vaches ». Le cheptel va progressivement monter en puissance. Mais cet élevage de type industriel unique en France a connu des contentieux juridiques de tous ordres qui reflètent l'affrontement au cœur du débat concernant notre agriculture. Un exemple concret : au départ une laiterie française (Senoble) achetait le lait tous les jours. Mais les grandes surfaces ont fait pression et le contrat a été rompu. Le lait est depuis vendu et livré à une laiterie belge.

A ce jour, la ferme emploie 27 salariés répartis en deux équipes qui sont présents de 4 heures à 23h30 pour assurer la traite, l'alimentation et la surveillance des vaches et accueille 880 vaches de race Prim'hostein croisée avec la race Montbéliarde.

Pour assurer un suivi préventif des animaux un vétérinaire se rend deux demi-journées par semaine à la ferme. La ferme des 1000 vaches propose des visites aux scolaires ou aux groupes sur réservations.

A 11h30, nous avons pris le déjeuner dans une ambiance très conviviale.

Puis vers 12h45, nous avons rejoint « la ferme des 1000 vaches » située à proximité.

Accompagnés de notre guide Vincent, nous avons commencé la visite par une vue sur la **salle de traite**. La traite a lieu trois fois par jour (à 4h30, 12 h et 19h30). La traite du matin est assurée par l'équipe du matin ; la moitié de la traite du midi par l'équipe du matin et l'autre moitié par l'équipe du soir et la traite du soir par celle du soir. Une vache donne en moyenne 32 litres de lait par jour. Le tour complet du manège de traite dure 12 minutes. Les vaches sont nettoyées avant et après la traite. La ferme produit entre 23 000 et 24 000 litres de lait par jour.



Ensuite nous avons traversé le **bâtiment d'élevage** dans lequel les vaches sont réparties dans des espaces de 150 places avec libre circulation. Ce bâtiment de 234 mètres de long, de conception allemande est lumineux ; ses ouvertures latérales laissent circuler l'air et la lumière. Chaque vache dispose d'une zone de couchage de 10 m<sup>2</sup> nettoyée trois fois par jour. Un système de raclage automatique des déjections fonctionne toutes les deux heures dans les allées. Une vache passe quatre heures par jour pour la traite et la manipulation, quatre heures pour se nourrir et le reste du temps pour le repos.



Autour du bâtiment d'élevage, les silos permettent le stockage des aliments. La ferme produit 80% de la nourriture pour ses vaches sur 950 hectares de culture (betteraves, ensilage de maïs, pois, ensilage d'herbe, blé et orge) ; le tout en culture raisonnée. Des compléments alimentaires (orge, soja...) sont stockés sur place puis distribués aux vaches en fonction de leurs besoins.

Les veaux sont séparés de leur mère dans les 24 heures après le vêlage et mis dans des **logettes individuelles** pendant les trois premières semaines et grandissent dans des loges collectives de six places. Ils se nourrissent de lait grâce à un milkbar jusqu'au sevrage à deux mois. Les génisses sont ensuite transportées à Airaines.



Le bâtiment « maternité – infirmerie » est réservé aux inséminations, échographies et vêlages. L'insémination non sexuée réalisée par un employé de la ferme est artificielle. Trois vêlages sont programmés en moyenne par jour. Une vache vêle une fois par an.

Deux projets à court terme permettront d'augmenter la rentabilité de la ferme : la construction d'un méthaniseur et l'augmentation de cheptel.

- D'une part, le méthaniseur pour recycler les déchets de la ferme (céréales, lisier, fumier...) afin de libérer du méthane ; ce gaz combustible alimenterait un générateur d'électricité, énergie qui serait vendue.
- D'autre part, une augmentation du cheptel pour atteindre 954 vaches permettant à la ferme d'atteindre un seuil de rentabilité qui, à ce jour, n'est pas atteint.

Mais ces deux projets ne pourront être réalisés que lorsque le contentieux juridique sera réglé.

De plus, il n'est pas encore possible de tirer des conclusions de ce type d'élevage en France compte-tenu de l'installation relativement récente de « la ferme des 1000 vaches ».

Joëlle Duchaussoy  
Secrétaire

Numérisation : Joëlle Duchaussoy

Photos : Serge Maquet

Source documentaire : brochure de « la ferme des 1000 vaches ».